

FRAIS DE SANTE 0,31% ENFIN LE RETOUR

CCE DU 25 et 26 NOVEMBRE 2010.

LA CFDT A FAIT LORS DE LA PREMIERE RENCONTRE,
UNE PROPOSITION DE REPARTITION A 50/50,
ALORS QU'ACTUELLEMENT LA REPARTITION EST DE 45/55.
**45 POUR L'EMPLOYEUR AVEC 0,31 % DE PARTICIPATION DU CCE ?
55 POUR LES SALARIES.**

LORS DU CCE NOUS AVONS REFAIT LA MEME PROPOSITION DE REPARTITION,
RASSUREZ VOUS PERSONNE NOUS A SUIVI,
TOUTES LES AUTRES ORGANISATIONS TROUVENT TRES BIEN LA REPARTITION
ACTUELLE ?

PROBLEME, AU NIVEAU DE LA BRANCHE (CCN), DES DISCUSSIONS SONT EN COURS AVEC
COMME OBJECTIF : L'ABOUTISSEMENT A UNE REPARTITION DE 50/50.

POUR MEMOIRE, SE SONT LES MEMES QUI NEGOCIENT A LA BRANCHE ET A CASINO
RESTAURATION.

CE QUI NOUS SURPREND D'AUTANT PLUS, C'EST LE COMPORTEMENT DE LA CGT QUI
VALIDE EN DESSOUS DE CE QU'IL DEMANDE A LA BRANCHE 40/60 !
DE LA PART DE FO, UNSA, CFTC, AUTONOME, RIEN DE SURPRENANT IL Y A LEURS
SIGNATURES SUR TOUS LES ACCORDS, MAIS LA SIGNATURE DE LA CGT ALORS LA,
BRAVO LA DRH !

PEUT ETRE Y A-T-IL UN PROCHAIN AVENANT QUI VA RETABLIR LA REPARTITION A 50/50
LE CELEBRE PLAN B.

POUR LA CFDT NOUS DEFENDRONS NOTRE LIGNE DE TRAVAIL A LA BRANCHE ET
METTRONS TOUT EN ŒUVRE POUR OBTENIR UNE REPARTITION A 50/50 CE QUI RESTE
QUAND MEME UN MINIMUM.

LA CFDT, C'EST FAIRE.